



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**COUR D'APPEL DE FORT DE FRANCE**

**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE FORT DE FRANCE**

## **Communiqué de presse**

### **Audience correctionnelle du 3 juin 2020**

Le 3 juin prochain devait se tenir une audience correctionnelle au tribunal judiciaire de Fort-de-France au cours de laquelle devaient comparaître sept prévenus des chefs notamment de violences au préjudice de militaires de la gendarmerie nationale et dégradations en réunion.

En cette période de reprise d'activité après le confinement rendu nécessaire dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons actuellement, la juridiction de Fort-de-France a pu reprendre la majorité de ses audiences correctionnelles mais certaines autres ont dû être annulées.

C'est dans ces conditions que nous avons pris la décision d'annuler l'audience correctionnelle ci-dessus évoquée. Il nous est en particulier apparu que les restrictions strictes d'accès à la juridiction et aux salles d'audience, auxquelles nous ne pouvons déroger pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, ne pouvaient permettre de garantir une publicité et une sérénité suffisantes des débats.

La reprogrammation de cette audience se fera en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Le procureur de la République

Le président

Renaud GAUDEUL

Hubert HANSENNE

**TRIBUNAL JUDICIAIRE**

35 boulevard du général de Gaulle  
97200 FORT-DE-FRANCE